

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Première session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 4 - 6 février 1998

QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE

Point 3 de l'ordre du
jour



Distribution: GÉNÉRALE

WFP/EB.1/98/3

26 janvier 1998

ORIGINAL: ANGLAIS

RAPPORT D'ACTIVITÉ SUR LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION DU SOMMET MONDIAL DE L'ALIMENTATION PAR LE PAM

Le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à apporter leur exemplaire personnel en séance et à ne pas demander d'exemplaires supplémentaires.

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Conformément aux décisions relatives aux méthodes de travail prises par le Conseil d'administration à sa première session ordinaire de 1996, le Secrétariat s'est efforcé de préparer à l'intention du Conseil une documentation concise et orientée vers la décision. Les réunions du Conseil d'administration seront conduites avec efficacité, dans le cadre d'un dialogue et d'échanges de vues plus larges entre les délégations et le Secrétariat. Le Secrétariat poursuivra ses efforts afin de promouvoir ces principes directeurs.

Le Secrétariat invite par conséquent les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter le(s) fonctionnaire(s) du PAM mentionné(s) ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil. Cette procédure vise à faciliter l'examen du document en plénière par le Conseil.

Les fonctionnaires du PAM chargés du présent document sont les suivants:

Chef du Service des politiques: D. Spearman tel.: 6513-2601

Chargé de l'analyse des politiques: N. Edirisinghe tel.: 6513-2221

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le commis aux documents et aux réunions (tél.: 6513-2641).



RAPPORT D'ACTIVITE SUR LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION DU SOMMET MONDIAL DE L'ALIMENTATION PAR LE PAM

1. A sa troisième session ordinaire de 1997, le Conseil d'administration a examiné les mesures et indicateurs qui constituent la base du rapport du Secrétariat sur les suites données en 1997 au Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation, qu'il présentera au Comité de la FAO sur la sécurité alimentaire mondiale (CSA). Le Conseil a jugé la présentation proposée appropriée et est convenu que le rapport du Secrétariat serait soumis au CSA avant la fin de janvier 1998.
2. Conformément à la décision 1997/EB.3/3, le rapport soumis au CSA est présenté ci-après au Conseil pour information.
3. Les titres abrégés des engagements, objectifs et actions utilisés dans ce rapport sont ceux utilisés par le Réseau du Comité administratif de coordination (CAC) sur le développement rural et la sécurité alimentaire aux fins d'établissement des rapports de suivi interinstitutions. Certaines abréviations peuvent sembler curieuses dans le sens où elles peuvent ne pas faire apparaître les principaux éléments contenus dans le Plan même. Les délégués sont donc invités à consulter le Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation pour éclairer la lecture du présent rapport.



RAPPORT SOUMIS AU COMITE SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE MONDIALE SUR LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION DU SOMMET MONDIAL DE L'ALIMENTATION PAR LE PAM

INTRODUCTION

1. Le Programme alimentaire mondial (PAM) appuie concrètement la mise en application du Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation de plusieurs façons. Sur les 27 objectifs que compte le Plan d'action, 19 intéressent directement les activités du PAM et 66 actions découlant de ces objectifs bénéficient directement d'engagements de ressources du PAM. L'annexe du présent document fait le point sur la suite donnée par le PAM à ces actions durant la période allant jusqu'à la fin de 1997.

SUITE DONNÉE PAR LE PAM AUX ENGAGEMENTS DU PLAN D'ACTION

Engagement Un: Environnement propice

2. Le PAM est convaincu que pour créer un environnement propice à l'atténuation de la faim et de la pauvreté, il faut accroître les chances des femmes et les options qui s'offrent à elles.

Objectif 1.3

3. Lors de la Conférence de Beijing, le PAM a pris une série d'engagements en faveur des femmes visant à atténuer les inégalités qui conditionnent leur accès à la nourriture, à l'emploi et à l'éducation. Un programme a été établi fixant une série d'objectifs qui visent à parvenir à l'égalité entre les sexes et à l'habilitation des femmes d'ici à l'an 2001.

Engagement Deux: Accès

4. Le PAM utilise l'aide alimentaire pour aider les pauvres à devenir autosuffisants. Son objectif, lorsqu'il décide de l'utilisation de ses maigres ressources, est d'atteindre les populations les plus pauvres dans les pays les plus démunis. Conformément à son mandat, le PAM alloue actuellement 93 pour cent de son aide au développement aux pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV) et 53 pour cent de cette aide aux pays les moins avancés (PMA).

Objectif 2.2

5. La cartographie de l'insécurité et de la vulnérabilité alimentaires est une activité prioritaire. Des unités de l'Analyse et de la cartographie de la vulnérabilité (ACV) ont déjà été mises en place dans huit bureaux de pays. L'expansion prévue du programme ACV permettra au PAM d'apporter un appui indispensable à quelque 29 pays au cours des quatre prochaines années. Le PAM, en collaboration avec ses partenaires, et notamment la FAO, contribuera à renforcer les capacités nationales. Il participe activement au système d'information et de cartographie sur l'insécurité et la vulnérabilité alimentaires (SICIVA) lancé par la FAO; durant la période considérée, il a assumé la présidence de deux sous-comités. Il continuera d'apporter son concours actif au SICIVA, notamment par le biais de ses activités ACV.



6. Il est indispensable de mettre en place un dispositif de sécurité nutritionnelle pour les femmes enceintes et allaitantes, les nourrissons et les enfants afin d'éviter que leur santé physique et mentale et leur productivité future ne soient durablement compromises. Pour faire face au problème de la malnutrition infantile, le PAM fournit un complément nutritionnel dans le cadre de programmes intégrés de santé et d'éducation sanitaire. Un document de politique générale soumis au Conseil d'administration en 1997 (WFP/EB.3/97/3-B) présentait les moyens de renforcer les interventions du PAM, en particulier celles visant à remédier aux carences en micronutriments. Le Conseil d'administration a décidé que les schémas de stratégie de pays (SSP) étudieraient désormais en priorité comment traiter le problème de la malnutrition infantile.
7. L'insuffisance du régime alimentaire des ménages d'agriculteurs pauvres durant la période de soudure abaisse leur productivité, et partant, la production alimentaire future. Les programmes vivres-contre-travail (VCT) du PAM constituent un mécanisme de protection efficace en cas de pénuries alimentaires saisonnières. Lorsqu'il définit ses stratégies de pays, le PAM propose des options pour tirer le maximum de ce "pré-investissement" et accroître ainsi la production alimentaire.

Objectif 2.4

8. Les programmes d'alimentation scolaire du PAM visent à soulager la faim à court terme, en aidant les enfants à se concentrer davantage et à mieux apprendre. Ils permettent également d'inciter les enfants pauvres à venir à l'école et à assister régulièrement aux cours. Dans le cadre de ses engagements en faveur des femmes, le PAM alloue 50 pour cent de ses ressources pour l'éducation aux filles et aux femmes. Le PAM est résolu à poursuivre cette forme d'appui à l'éducation des enfants dans les communautés les plus démunies.

Engagement Trois: Production alimentaire durable

9. Souvent, les populations ciblées par le PAM et bénéficiant de ses interventions vivent et travaillent dans les milieux les moins résistants et les plus menacés du point de vue écologique. Le PAM s'emploie à aider les communautés pauvres à adopter des stratégies de survie écologiquement viables.

Objectif 3.2

10. Le PAM utilise les projets d'aide alimentaire pour aider les pauvres à protéger et améliorer les ressources naturelles dont ils disposent - et qui sont la source de leur alimentation. Les activités du PAM permettent de fournir des emplois, par le biais de programmes VCT dans le domaine de la foresterie et de la conservation des sols et des eaux; d'encourager l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages et de la production agricole grâce à la mise en place de petits périmètres irrigués; et d'apporter un appui à la bonification et à la protection des terres. De telles activités contribuent à lutter contre la désertification et la dégradation des terres. Pour rendre ses interventions plus efficaces, le PAM a adopté depuis peu des approches participatives pour déterminer l'envergure et la durée des projets et la répartition des avantages qu'en tire la communauté. En octobre 1997, le PAM a participé à la première conférence des parties à la Convention sur la lutte contre la désertification; il continuera d'apporter un soutien ferme à cette convention.



Engagement Quatre: Echanges et sécurité alimentaire

11. Le PAM est également d'avis que pour parvenir à une sécurité alimentaire durable des ménages, il est nécessaire que les marchés fonctionnent bien.

Objectif 4.1

12. Le PAM appuie le développement des systèmes de commercialisation internes et veille à ce que l'aide alimentaire qu'il fournit ne décourage pas les marchés. Ainsi, les achats de produits, effectués avec les contributions en espèces des donateurs, ont lieu de plus en plus dans les pays en développement (actuellement, ces achats représentent 50 pour cent du total), ce qui a pour effet de stimuler la production et les échanges régionaux et locaux.

Engagement Cinq: Urgences

13. Le PAM a pour mission de fournir une aide alimentaire pour sauver des vies pendant des crises d'urgence, qu'il s'agisse ou non de réfugiés. Pour lui, l'aide alimentaire doit être utilisée de façon à favoriser autant que possible le développement.

Objectif 5.2

14. Les unités ACV du PAM aident à définir des stratégies de prévention des catastrophes et de planification d'urgence. Leurs moyens sont actuellement renforcés par l'introduction, entre autres, d'un large éventail de facteurs de risques communs à la plupart des pays touchés, et à certaines régions à l'intérieur de ces pays; ce renforcement passe également par une collaboration active entre les diverses organisations. Les unités ACV continuent de resserrer leurs liens avec d'autres systèmes connexes (le Système mondial d'information et d'alerte rapide (SMIAR) de la FAO, le Système d'alerte rapide en cas de famine (FEWS) de USAID, et avec l'OMS, l'UNICEF, le HCR, et des ONG) afin d'améliorer l'efficacité des opérations et éviter les doubles emplois.
15. Le PAM reconnaît qu'il doit jouer un rôle plus important dans le domaine de l'atténuation des effets des catastrophes et étudiera les moyens de mieux répondre à ce problème.

Objectif 5.3

16. Le PAM estime que la planification d'urgence est un élément essentiel de la gestion des interventions. Elle permet d'élaborer les scénarios d'intervention possibles dans des régions menacées, de définir les mesures à prendre et d'établir des mécanismes d'intervention en cas d'urgence. Ces activités sont étroitement fonction de la collaboration interorganisations, notamment dans les domaines de la programmation, de la logistique et de la sécurité. Le PAM élargira le champ de ses initiatives de planification d'urgence afin de couvrir tous les pays concernés. Le PAM, en collaboration avec ses partenaires, a commencé à envisager les manières appropriées de réagir aux effets potentiels de El Niño, notamment en Afrique australe et en Amérique latine.

Objectif 5.4

17. Le PAM est convaincu que l'aide alimentaire utilisée dans le cadre des activités de secours peut jouer un rôle déterminant pour faciliter le passage au développement. Les grands programmes de relèvement en Angola, au Rwanda et au Mozambique ont été élaborés suivant ce principe. Le PAM soumettra au Conseil d'administration en mai 1998 un document présentant de nouvelles approches et directives pour les opérations sur le



terrain; elles devraient contribuer, entre autres, à mieux conceptualiser les problèmes, à renforcer la collaboration et à accroître la participation de bénéficiaires.

Engagement Six: Investissement

18. Ses trente ans et plus d'expérience de travail au contact direct des pauvres qui souffrent de la faim ont donné au PAM les connaissances et les moyens d'être parmi les premiers à défendre la cause des pauvres confrontés à l'insécurité alimentaire, afin de mobiliser plus de fonds pour leur sécurité alimentaire.

Objectif 6.1

19. Le PAM travaille en relation étroite avec les autorités nationales pour encourager la mise en place de programmes qui profiteront directement aux pauvres qui ont faim. Le PAM collaborera avec d'autres organismes des Nations Unies, des ONG et d'autres organisations de la société civile pour améliorer l'efficacité des programmes de lutte contre la faim. A cet égard, le PAM a participé activement aux réunions-débats organisées par la FAO en 1997 sur les stratégies agricoles dans les pays. Le PAM consulte également la FAO lors de la préparation des schémas de stratégie de pays. Par ailleurs, le PAM collabore actuellement avec le FIDA dans le cadre de projets de développement rural.

Engagement Sept: Suivi du Sommet mondial de l'alimentation

20. Conformément à l'approche axée sur la personne humaine adoptée par le PAM, les bureaux de pays continueront de donner priorité au développement de la collaboration et des partenariats avec les ONG et les communautés. Le PAM collabore actuellement avec plus de 1 000 ONG nationales et plus de 200 ONG internationales. Dix mémorandums d'accord ont été signés avec des ONG internationales au niveau central. Les engagements et les objectifs du Plan d'action seront dûment pris en compte dans le cadre de la programmation par pays.

Objectif 7.2

21. Le PAM participe activement au Réseau du CAC sur le développement rural et la sécurité alimentaire placé sous l'égide de la FAO et du FIDA. Les bureaux de pays participeront pleinement aux groupes thématiques qui ont été ou seront établis par ce Réseau.



ANNEXE

Suite donnée par le Programme alimentaire mondial au Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation

Engagement Un

Objectif 1.1

action 1.1 (b): **mettre au point des processus démocratiques et participatifs:**

36 projets comptant des composantes spécifiques fondées sur l'approche participative, dans 22 pays; nouvelles directives pour renforcer la participation

action 1.1 (d): **reconnaître les populations autochtones:**

3 projets en Inde et 1 projet en Colombie pour le développement tribal

Objectif 1.3

action 1.3 (a): **intégrer le souci d'égalité entre les sexes (Beijing):**

Engagements du PAM en faveur des femmes appliqués sur le terrain par le biais de Plans d'action visant à promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes, de stages de formation, et de mémorandums d'accord passés avec les partenaires du PAM

action 1.3 (c): **accès des femmes aux institutions:**

Grâce aux mesures prises pour mieux équilibrer la représentation des hommes et des femmes au sein du PAM, celles-ci représentent désormais 28,7 pour cent de l'effectif total des fonctionnaires internationaux

action 1.3 (d): **éducation et formation des femmes:**

21 projets, dans 19 pays, comportent des volets de formation à l'intention de groupes de femmes vulnérables

action 1.3 (f): **améliorer les données ventilées par sexe:**

Des modèles de rapports comportant des indicateurs sur les disparités entre les sexes sont actuellement mis au point; ils seront utilisés lors des stages de formation

Objectif 1.4

action 1.4 (a): **investir dans la mise en valeur des ressources humaines:**

Le PAM exécute 42 projets d'alimentation scolaire dans 38 pays en faveur de l'éducation des enfants; 21 projets dans 19 pays pour appuyer l'éducation et la formation des femmes; 27 projets de santé maternelle et infantile (SMI) dans 22 pays pour soutenir les interventions nutritionnelles en faveur des enfants et de leurs mères

action 1.4 (b): **lutter contre la discrimination:**

Les interventions mentionnées au point 1.3 (a) ci-dessus concernent la discrimination sexuelle; les projets de développement tribal servent à aider les populations marginalisées

action 1.4 (d): **protéger les enfants (Sommet de 1990):**

L'OIT est consultée pour veiller à ce que les projets répondent aux normes de l'OIT concernant les enfants

Engagement Deux

Objectif 2.1

action 2.1 (a): **mettre en oeuvre les engagements de Copenhague:**

Le PAM met en oeuvre 134 projets de développement intéressant quelque 20 millions de personnes dans 57 pays, pour aider les pauvres qui ont faim à devenir autosuffisants

L'aide est également fournie pour la mise en valeur des ressources humaines, comme indiqué à l'objectif 1.4 (a) ci-dessus.

Action 2.1 (b): **formation:**

Mise en oeuvre de 28 activités de formation pour le développement des groupes vulnérables dans le cadre de 21 projets, dans 19 pays

action 2.1 (c): **Favoriser la stabilité de l'emploi en milieu rural:**

Mise en oeuvre de 9 projets VCT dans 9 pays pour remédier à la faim/chômage saisonnier

action 2.1 (d): **tirer un juste revenu du travail, agriculture durable:**

Exécution de 65 projets dans 34 pays en appui à la foresterie, la conservation/mise en valeur des sols et des eaux dans l'optique d'une agriculture durable



action 2.1 (e): accès aux ressources agricoles:

20 programmes dans 20 pays pour faciliter l'accès aux ressources agricoles, dans le cadre de programmes de réinstallation et de relèvement

Objectif 2.2**action 2.2 (a): établir un SICIVA:**

34 pays bénéficient du programme ACV, qui permet également de renforcer les capacités locales

action 2.2 (b): donner du travail aux chômeurs

Dans 53 pays, 106 projets fournissent des emplois grâce aux programmes VCT

action 2.2 (c): filets de sécurité pour les personnes confrontées à l'insécurité alimentaire, notamment les enfants:

27 projets SMI, exécutés dans 22 pays, proposent une alimentation complémentaire pour protéger les enfants et les mères confrontés à l'insécurité alimentaire

L'aide sert également à faire face au chômage saisonnier, comme indiqué au point 2.1 (c) ci-dessus

Objectif 2.3**action 2.3 (a): contrôler les approvisionnements et les réserves alimentaires:**

12 missions d'évaluation des besoins alimentaires menées conjointement avec le HCR dans 14 pays; 17 missions du même type menées avec la FAO

action 2.3 (c): encourager l'utilisation de produits alimentaires traditionnels:

Avec les achats locaux de produits alimentaires qu'il effectue pour ses projets, le PAM sert la production locale de denrées traditionnelles et favorise le développement des marchés locaux. Le PAM a dépensé

137 000 000 dollars¹ pour acheter 582 000 tonnes de produits dans des pays en développement, ce qui représente 50 pour cent du total des achats de produits alimentaires

action 2.3 (f): promouvoir les programmes communautaires:

Voir point 1.1 (b)

action 2.3 g): prévenir/éliminer les carences en micronutriments (CIN):

Mise en oeuvre de 6 projets dans 5 pays pour fournir des aliments composés peu coûteux

Mise en oeuvre de 16 projets dans 15 pays pour enrichir des aliments

Objectif 2.4**action 2.4 (b): faciliter l'accès à l'eau salubre et aux services d'assainissement:**

Exécution de 9 projets dans 9 pays pour faciliter l'accès à l'eau salubre et aux services d'assainissement

action 2.4 (c): favoriser l'accès à l'enseignement primaire:

Mise en oeuvre de 42 projets dans 38 pays pour aider les enfants pauvres à accéder à l'enseignement primaire

action 2.4 (d): promouvoir l'éducation nutritionnelle et sanitaire:

Exécution, dans 15 pays, de 15 projets dotés de volets spécifiques destinés à appuyer l'éducation nutritionnelle et sanitaire

Engagement Trois**Objectif 3.1****action 3.1 (g): aquaculture:**

Exécution, dans 2 pays, de 2 projets dotés de volets destinés à appuyer la pisciculture

action 3.1 (h): utiliser les produits des forêts pour améliorer la sécurité alimentaire:

Exécution de 43 projets dans 32 pays pour renforcer la sécurité alimentaire par le biais d'activités de foresterie

Objectif 3.2**action 3.2 (a): surveiller les ressources naturelles pour la production alimentaire:**

Exécution de 65 projets dans 34 pays en appui à la conservation/mise en valeur des ressources naturelles pour améliorer la production alimentaire

action 3.2 (b): améliorer l'utilisation des ressources dans l'optique de la production alimentaire:

Exécution de 65 projets dans 34 pays en appui à la foresterie, la conservation/mise en valeur des sols et des eaux pour améliorer la production alimentaire

action 3.2 (c): mieux utiliser l'eau:

Mise en oeuvre de 22 projets dans 16 pays pour atténuer l'impact de la sécheresse et des inondations

action 3.2 (g): conservation et utilisation durable des forêts:

Exécution de 65 projets dans 34 pays en appui à la foresterie, et à la conservation/mise en valeur des sols et des

¹ Toutes les valeurs sont exprimées en dollars des Etats-Unis.



eaux pour améliorer la production alimentaire

action 3.2 (k): mesures spéciales pour les zones perturbées:

Aide à 29 régions hébergeant des réfugiés (installation ou crises d'urgence)

Objectif 3.5

action 3.5 (d): développer et diversifier les marchés ruraux:

Appui au développement et à la diversification des marchés locaux, grâce aux achats locaux effectués dans le cadre des projets du PAM (voir point 2.3 (c) ci-dessus)

Par ailleurs, 35 projets sont mis en oeuvre dans 20 pays pour aider à construire l'infrastructure rurale nécessaire au développement des marchés

action 3.5 (f): élaborer des formations dans le domaine de l'aménagement des ressources:

56 projets dans 37 pays possèdent un volet de formation dans le domaine de l'aménagement des ressources

action 3.5 (h): favoriser les systèmes financiers en milieu rural:

7 projets dans 7 pays ont une composante de crédit à l'appui de projets de crédit communautaire

action 3.5 (n): développer la coopération Sud-Sud (nutrition):

Préparation d'un répertoire des institutions possédant des compétences en matière d'aide alimentaire pour faciliter la diffusion de ces connaissances (date d'achèvement prévue: mi-1998)

Engagement Quatre

Objectif 4.1

action 4.1 (a): développer/favoriser les marchés intérieurs:

Développement des marchés locaux, grâce aux achats locaux effectués dans le cadre des projets du PAM (voir point 2.3 (c) ci-dessus)

Engagement Cinq

Objectif 5.2

action 5.2 (a): établir des informations sur la vulnérabilité:

34 pays bénéficient du programme ACV, et d'actions pouvant utiliser l'information ACV: collaboration/partenariats avec, entre autres, FEWS, le SMIAR de la FAO, Save the children Fund (Royaume-Uni), le CIET (Information communautaire et technologies d'épidémiologie), CARE, FHANIS (ONG zambienne), le SICIVA et plusieurs universités.

Objectif 5.3

action 5.3 (a): renforcer les mécanismes d'intervention:

Mécanismes d'intervention du PAM: équipes d'intervention rapide, équipe de planification d'urgence et d'intervention logistique renforcée

Des dispositifs d'alerte ont été mis en place en Corée du Nord, au Libéria, en Sierra Leone, au Mozambique et dans la région des Grands Lacs africains

Deux plans d'intervention d'urgence ont été préparés, l'un dans la région du Sahel, l'autre en Afrique australe

action 5.3 (b): superviser les interventions:

Le suivi des opérations de secours est actuellement renforcé, notamment pour ce qui est des indicateurs de rendement

action 5.3 (c): politiques concernant les réserves visant la sécurité alimentaire:

Le PAM a pour principe d'appuyer la constitution de réserves alimentaires à l'échelon national; toutefois, durant la période considérée, le PAM n'a pas exécuté d'interventions de ce type

action 5.3 (d): favoriser les opérations triangulaires d'aide alimentaire:

Voir point 2.3 (c) ci-dessus

action 5.3 (e): protéger la vie des civils:

Le PAM a contribué à 9 évacuations dans 4 pays

action 5.3 (f): protéger l'accès aux vivres:

En 1996, 24,6 millions de personnes, dans 45 pays, ont reçu 1,5 million de tonnes d'aide alimentaire de secours; selon les estimations, les chiffres pour 1997 ne devraient pas varier sensiblement

Objectif 5.4

action 5.4 (a): examiner les normes régissant les secours alimentaires:

17 missions d'évaluation des besoins alimentaires menées conjointement par le PAM et la FAO ont eu lieu dans 17 régions touchées par la sécheresse

Un examen tripartite HCR/UNICEF/PAM sur la coordination des opérations dans la région des Grands Lacs africains (Kenya, Ouganda, Rwanda, Burundi, Tanzanie, République démocratique du Congo) et une mission d'évaluation conjointe HCR/PAM en Bosnie-Herzégovine

action 5.4 (b): encourager la transition des secours au développement:



Le PAM appuie le passage des secours au développement dans le cadre de: 11 opérations prolongées de secours (dans 11 pays), 14 opérations d'urgence (dans 14 pays) et 13 projets de développement (dans 6 pays)

action 5.4 (c): exécuter des programmes de relèvement après une crise:

(Voir ci-dessus)

Engagement Six

Objectif 6.1

action 6.1 (b): mettre en valeur les ressources humaines et renforcer les institutions publiques:

Formation de 560 agents de contrepartie pour renforcer les capacités nationales

action 6.1 (c): encourager les partenariats:

51 projets dans 33 pays ont établi des partenariats de cofinancement

83 projets dans 40 pays ont établi des partenariats régissant la collaboration technique. Le PAM collabore avec des ONG dans 75 pays

Objectif 6.2

action 6.2 (a): mobiliser des financements pour la sécurité alimentaire:

Des appels spéciaux de contributions ont permis de mobiliser 100 000 tonnes de produits alimentaires en faveur d'activités de développement

action 6.2 (c): investir dans la sécurité alimentaire et les ressources naturelles:

Exécution de 65 projets dans 34 pays en appui à la foresterie, et à la conservation/mise en valeur des sols et des eaux pour améliorer la production alimentaire

action 6.2 (f): concentrer l'APD sur les plus démunis:

93 pour cent de l'aide totale du PAM au développement a été allouée aux PFRDV

53 pour cent de l'aide totale du PAM au développement a été allouée aux PMA

action 6.2 (j): favoriser les investissements profitant aux petits agriculteurs:

7 projets dans 7 pays ont une composante spécifique de crédit à l'appui de projets de crédit communautaire

action 6.2 (k): investir dans la mise en valeur des ressources humaines:

Le portefeuille des projets mis en oeuvre par le PAM dans le domaine de l'éducation, de la santé et de la nutrition dans 40 pays s'élève à 818 millions de dollars

Engagement Sept

Objectif 7.1

action 7.1 (d): encourager la société civile à jouer un rôle:

Collaboration avec quelque 200 ONG internationales et 1 100 ONG nationales

action 7.1 (f): recueillir des informations sur la nutrition:

Les informations sur la nutrition sont recueillies par les unités ACV dans 34 pays

Objectif 7.2

action 7.2 (b): consultations des Nations Unies sur les SICIVA:

Le PAM a participé activement à toutes les consultations sur les SICIVA organisées par la FAO

action 7.2 (c): améliorer la collecte des données:

Les données sont recueillies par les unités ACV dans 34 pays

action 7.2 (f): renforcer la coopération et les synergies:

Préparation d'un répertoire des institutions possédant des compétences en matière d'aide alimentaire pour renforcer la coopération et les synergies dans ce domaine (date d'achèvement prévue: mi-1998)

action 7.2 g): concentrer l'aide sur le renforcement des capacités nationales:

51 activités de formation des agents de contrepartie dans 23 pays

Etablissement d'un répertoire des compétences techniques qui devra être achevé à la mi-1998

action 7.2 (i): aider les pays à mettre en oeuvre des plans d'action:

Programmation par pays, consultations bilatérales et à l'échelon du système des Nations Unies

action 7.2 (j): suivi des Nations Unies à l'échelon national:

Participation du PAM sous l'égide du Coordonnateur résident des Nations Unies

Les bureaux de pays participeront activement aux groupes thématiques établis par le Réseau CAC sur le développement rural et la sécurité alimentaire

action 7.2 (l): partenariats pour la coopération:

Préparation d'un répertoire des institutions possédant des compétences en matière d'aide alimentaire pour faciliter la mise en commun des données d'expérience et des compétences dans ce domaine (date d'achèvement prévue: mi-1998)

action 7.2 (m): élever la prise de conscience des questions de sécurité alimentaire:



Organisation d'un séminaire sur le thème "Pour que nul n'hérite plus de la faim" , rassemblant d'éminents spécialistes; publication d'un document défendant la thèse que la faim est l'une des causes de la pauvreté; des dizaines d'entretiens avec les médias (TV, radio, presse écrite) et déclarations devant l'Union européenne, aux Etats-Unis, au Japon et dans d'autres grands pays donateurs pour obtenir davantage de fonds pour la sécurité alimentaire

Objectif 7.3

action 7.3 (c): faire rapport au CSA:

Présentation du rapport au CSA

action 7.3 (f): faire rapport à l'ECOSOC:

Présentation du rapport au CSA/Conseil de la FAO/ECOSOC

